



La Société Royale de Philanthropie

*Histoire d'une institution
au service des aveugles
et des démunis*

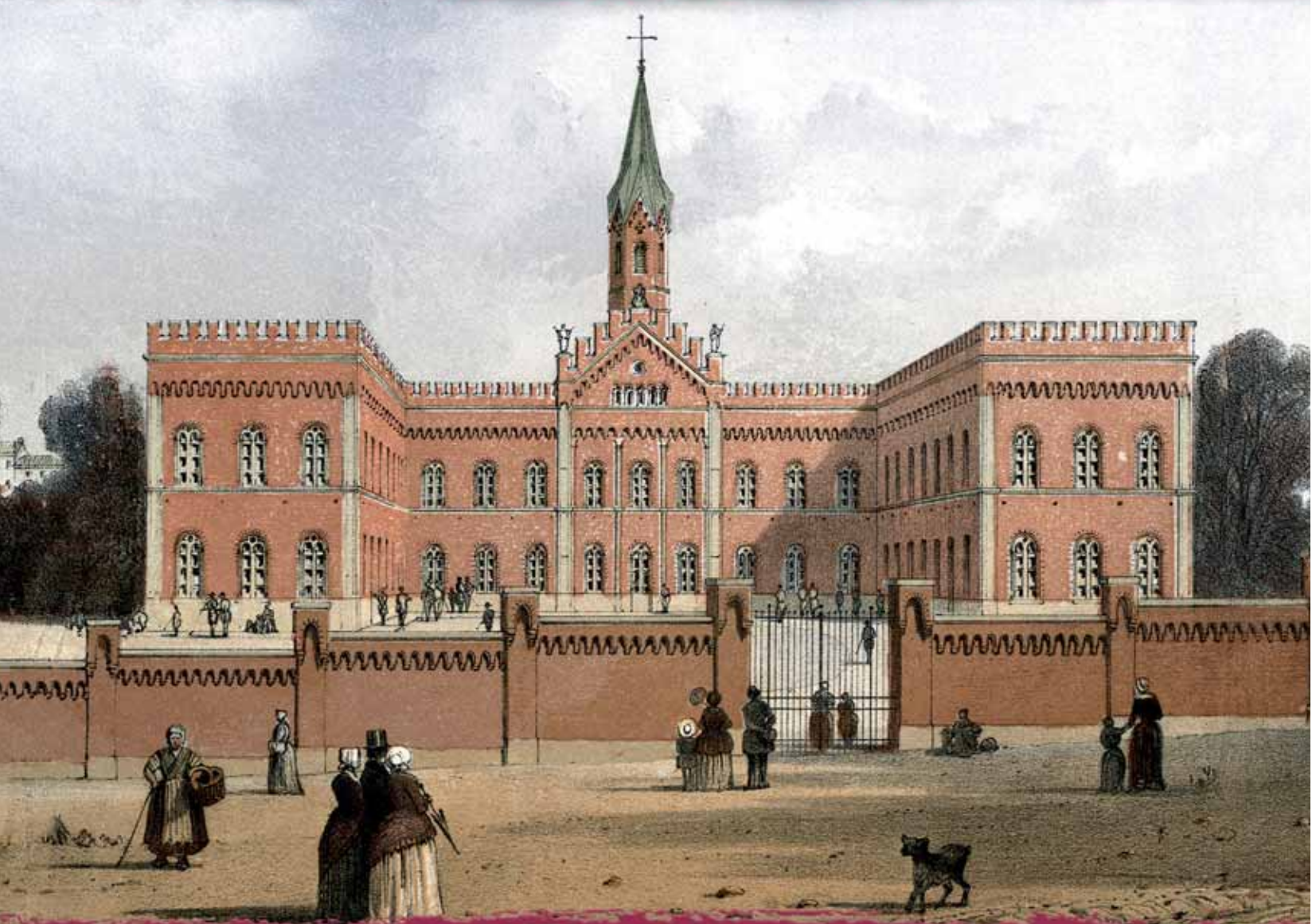




Table des matières

Prologue	3
Introduction	5
Philanthropes, vieillards et aveugles dans la Belgique du 19^e siècle	
L'émergence et le développement des institutions philanthropiques	7
La prise en charge des personnes âgées et pauvres à Bruxelles	10
La place des aveugles dans la société belge de l'époque	13
1828-1847	
<i>Aux origines de la Société</i>	
Une œuvre destinée à extirper la mendicité	19
A la recherche de moyens financiers et de sociétaires	22
Les actions de la Société au profit des démunis	24
<i>Une institution mondaine au service des pauvres</i>	
La Société à l'aube de l'indépendance	27
L'organisation et le fonctionnement de l'œuvre	28
Un recrutement en plein essor	31
Une efflorescence d'activités pour les sociétaires	34
Les ressources de la Société	38
<i>Des activités de secours diversifiées</i>	
De la rue des Tanneurs à la rue aux Laines, un hospice en constante évolution	43
La création d'une caisse d'avances en faveur des petits pensionnés de l'Etat en 1844	47
L'ouverture d'une crèche, première institution du genre à Bruxelles en 1845	48
Le Comité de secours et la lutte contre la pauvreté	49
Les activités de patronage de la Société	51
1847-1878	
<i>Le nouvel Hospice des Aveugles</i>	
Le baron Louis-François de Ghendt de Lenghentier, bienfaiteur de l'hospice	53
L'« Affaire des Donations »	59
La construction du nouvel édifice	61
<i>D'une société d'agrément vers une société de patrimoines</i>	
L'étiollement des amusements des sociétaires	69
L'essor des généreux bienfaiteurs	77
Le fonctionnement de la Société à l'aube de son 50 ^e anniversaire	84
<i>La Société au fil des jours</i>	
La vie quotidienne à l'Hospice des Aveugles	87
Les activités et l'influence de la « Crèche-Mère »	93
Comité de secours, caisses d'avances et interventions de la Société	95
1878-1909	
<i>Une Société en difficultés</i>	
Des relations délicates avec les autorités de tutelle	99
Une gestion quotidienne moins rigoureuse	101
L'« Affaire du cercueil »	107
<i>Une institution en évolution</i>	
Un hospice entre rénovation et modernisation	113
L'évolution du bien-être des pensionnaires	117
Des services soumis aux contingences extérieures	119



1909-1939

Une nouvelle aura pour la Société

Une notoriété retrouvée sous la présidence de Paul De Groux	127
Des ressources garantes de sa prospérité	133

Le développement de l'Hospice des Aveugles

L'arrivée des Sœurs de la Charité de Gand	147
De nouvelles installations à la veille de la guerre	150
La vie quotidienne à l'hospice durant la Première Guerre mondiale	153
Modernisation et nouvelles extensions au cours de l'entre-deux-guerres	157

Des services adaptés aux besoins de l'époque

L'œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose	167
La Crèche-Mère et la Pouponnière Marie-José	172
La prise en charge des jeunes filles aveugles moralement abandonnées	175
La poursuite du renouveau du Comité de secours	177

1940-1980

Une Société sur la voie de la discrétion

Vers une Société de gestionnaires	181
Un Comité de secours toujours plus spécialisé	191

De l'Hospice des Aveugles à la « Maison des Aveugles »

Un hospice au maximum de ses capacités durant la guerre	195
Une volonté de rajeunissement pour une nouvelle maison	203
Une professionnalisation accrue et l'introduction de la gériatrie	211
L'ergothérapie et l'accentuation des animations socioculturelles	214

1980-2010

Une résidence davantage ouverte au 3 ^e âge	225
De nouvelles installations pour affronter le 21 ^e siècle	239
Une Société Royale de Philanthropie, fondation d'utilité publique	250

Conclusion

254

Le Comité de secours de nos jours

255

Une maison, un projet de vie

256

Postface

263

Annexes

Direction de la Société Royale de Philanthropie entre 1829 et 2010	264
Membres effectifs et administrateurs de la Société Royale de Philanthropie entre 1829 et 2010	268
Bienfaiteurs de la Société Royale de Philanthropie entre 1829 et 2010	276
Dames de charité de la Société Royale de Philanthropie de 1841 à 1910	282
Membres du Comité de secours de la Société Royale de Philanthropie de 1931 à 2010	283
Evolution des pensionnaires entre 1829 et 2009	285
Evolution du franc belge entre 1835 et 2010	286

Bibliographie

286

Notes justificatives

290

Liste des encadrés

304



1828-1847

Aux origines de la Société

Les fondements de la Société Royale de Philanthropie remontent à la période hollandaise de l'histoire de Belgique. Créée fin 1828, cette société s'inscrit dans les œuvres philanthropiques qui naissent alors en Europe pour lutter contre la misère. Au cours de ses deux premières années d'existence, elle met en place une série de structures et d'actions, qui survivront à la Révolution belge de septembre 1830¹⁹.

Une œuvre destinée à extirper la mendicité

Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, Jean Pauwels-de Vis est interpellé par le fléau de la misère urbaine, ainsi que par

les insuffisances de la charité publique pour lutter contre elle. En 1826, il avait déjà publié un Album de bienfaisance pour venir en aide aux plus démunis. Mais, deux ans plus tard, il souhaite désormais créer une société capable de soutenir durablement, et non pas seulement au cours des périodes hivernales, l'indigence réelle et méritante, en luttant contre la paresse, le défaut d'économie, la dissipation ou la négligence, qui conduisent inmanquablement - à ses yeux - au vagabondage. « *Extirper la mendicité* », tel est bien le souhait de Pauwels-de Vis.

Le 25 avril 1828, il écrit à la Ville de Bruxelles pour lui soumettre un projet de constitution d'une « *Société de bienfaisance urbaine* ». Il y développe les différents articles qui constitueraient les bases réglementaires de la Société et sollicite le soutien des autorités. Le bureau de la Ville émet



Document fondateur de la Société de Bienfaisance Urbaine de Bruxelles, future Société Royale de Philanthropie, créée le 21 octobre 1828

1828



1847

La Société Royale de Philanthropie

une opinion favorable au projet le 29 avril, mais, le même jour, le Conseil de régence décide au final de ne pas donner suite à la demande. Jean Pauwels-de Vis réclamant une réponse, les autorités bruxelloises soumettront son projet au Conseil général des hospices et secours de la Ville,

le 7 juin, des doutes étant émis sur la possibilité de concrétiser ce projet très ambitieux.

Originellement, Pauwels-de Vis envisage en effet cinq voies pour mettre un terme à la mendicité et ce, grâce à la distri-

Jean PAUWELS-de VIS

Bruxelles, 27 novembre 1790 – 13 novembre 1857

Avocat, magistrat, écrivain, musicien amateur et philanthrope.

Il est le fils aîné du peintre et industriel bruxellois Jean-Baptiste Pauwels (1754-1832), dit Pauwels Van de Borre, et de son épouse Pétronille Van de Borre, dont il aura deux enfants : Jean et Catherine. Jean Pauwels épousera pour sa part Jeanne de Vis, dont il aura une fille, Emma Pauwels.

Licencié en droit en février 1811, il est inscrit comme avocat près la cour impériale du département de la Dyle, qui deviendra ensuite la cour d'appel de Bruxelles. Il travaillera au barreau de Bruxelles près d'un demi-siècle, avec quelques années d'interruption dans la magistrature.

Homme du monde, tout comme son père, il est en relation avec de nombreuses personnalités politi-

ques, industrielles et artistiques de son temps. Dans le but de venir en aide aux indigents, il met sur pied la Société de Bienfaisance Urbaine en 1828, qui deviendra dès l'année suivante la Société Philanthropique de Bruxelles. Il en est le président fondateur jusqu'en janvier 1834, puis président d'honneur de 1854 à 1857. Il contribue également à la fondation de la Société royale pour l'encouragement des Arts et de l'Industrie en 1833. Établie au n°10 de la Grand-Place, cette société a pour but de faciliter la vente des productions réalisées par des artistes, grâce à un salon perma-

nent d'exposition, dont une partie des bénéfices est dédiée à des actes de bienfaisance. Parmi les cinq membres de la direction en 1834, Jean Pauwels-de

Vis y côtoie le propriétaire Vincent Agneessens et le négociant Emmanuel-Joseph t'Kint, également actifs dans la société philanthropique.

Il est membre de plusieurs sociétés savantes et publiera six ouvrages, dont un « *Album de bienfaisance* » à Bruxelles en 1826. Ses deux principaux écrits sont un volumineux « *Journal analytique de jurisprudence adoptée par les cours de cassation et d'appel de France et des Pays-Bas* », édité à Bruxelles en 1821-1823, ainsi qu'un « *Dictionnaire biographique des Belges, hommes et femmes, morts et vivants, qui se sont fait remarquer, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* », imprimé à Bruxelles en 1843. Ce dernier ouvrage est publié explicitement au profit des institutions de bienfaisance de Bruxelles. Il sera apprécié différemment suivant les auteurs.

En 1936, Eugène De Seyn considérera que « *M. Louis Tierenteyn, dans la Biographie nationale (tome 16, colonne 751), qualifie cet ouvrage d'« excellent ». Il est inadmissible qu'en un in-8° de VIII-283 pages, on ait pu donner tout ce que promet le titre... »*.

Le 19 mars 1851, Pauwels-de Vis recevra une bague en diamants de Léopold I^{er}, en remerciement de ses activités et de son zèle à venir en aide aux pauvres, qui échoira ensuite à la Société après le décès de sa fille Emma, qui fera également une belle donation testamentaire

à la Société. L'avocat Pauwels-de Vis et sa fille sont enterrés dans le caveau de la famille au cimetière de Laeken³⁴.



Sépulture de la Famille Pauwels au cimetière de Laeken

1828



1847

La Société Royale de Philanthropie

bution de secours aux aveugles et aux incurables en attente de placement dans un hospice, mais aussi aux vieillards indigents des deux sexes ; à l'établissement d'une école d'apprentissage pour les jeunes des deux sexes sans profession, ainsi que d'un atelier de travail pour les ouvriers sans ouvrage ; à la distribution régulière de pain, de vêtements et de chauffage ; au paiement des sommes nécessaires pour permettre à des familles indigentes d'intégrer les Colonies libres de bienfaisance ; et, enfin, à l'établissement d'un mont-de-piété gratuit. Pour le Conseil des Hospices, « *ce projet est sans doute le rêve d'un Citoyen Philanthrope, mais bien certainement ce n'est qu'un rêve* »²⁰.

D'un autre côté, ces propositions répondent à des attentes formulées par les autorités elles-mêmes, qui pourraient ici trouver une concrétisation sans charge pour l'administration. Il apparaît dès lors difficile pour le bureau du Conseil de régence de la Ville de refuser une telle offre, quitte à encourager son initiateur à limiter ses ambitions, afin de répondre aux objections du Conseil des Hospices. En ce sens, le bureau préconisera que la Société s'attelle surtout à venir en aide aux personnes aveugles, à distribuer du pain et du charbon aux indigents, et à créer un atelier pour les ouvriers sans occupation.

Pour mettre sur pied son projet, Jean Pauwels-de Vis peut compter dès le départ sur le soutien d'un petit groupe de neuf personnes, composé des négociants C. et L. de Vis frères, ainsi que de J. Coghen ; de l'avocat E. Ducpétiaux ; des propriétaires J.B. Meeus, J.-B. Pauwels et A. Willems ; de J. Escoufflaire, fonctionnaire de l'Etat Civil ; et de J. Haseleer, propriétaire et peintre de la Cour. Le comte Jacques Coghen deviendra par la suite Ministre des finances de Belgique de 1831 à 1832, puis parlementaire et vice-président du Sénat. Quant au jeune Édouard Ducpétiaux, alors âgé de 24 ans, il se fera remarquer comme inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance de 1830 à 1861. Philanthrope convaincu, il sera constamment préoccupé par le relèvement moral et matériel des classes laborieuses.



En séance du 21 octobre 1828, le Conseil de régence de la Ville de Bruxelles finit par donner son accord à la constitution de la Société. Placée dès ses origines sous la protection de la Reine des Pays-Bas, Wilhelmine de Prusse (1774-1837), épouse de Guillaume I^{er} des Pays-Bas (1772-1843), la Société de Bienfaisance Urbaine publie ses bases réglementaires le 6 novembre et prépare une souscription de fondation pour réunir les 3.000 florins nécessaires au lancement de ses activités. D'emblée, la Reine offre 100 florins pour soutenir la jeune institution, suivie peu après par une série d'autres donateurs ; le gouverneur de la province ; des ministres et ambassadeurs, de hauts fonctionnaires ; des membres de l'armée et de la noblesse. L'annonce de création de la Société paraît également dans la presse au mois de novembre, afin de recruter d'autres sociétaires, qui doivent souscrire au moins 3 florins 65 cents par an. Huit collecteurs sont désignés pour recueillir ces souscriptions à domicile entre les 10 et 20 novembre 1828²¹.

Signature de l'avocat Jean Pauwels, fondateur de la Société, qui intègre toujours le nom de son épouse de Vis

Dès la fin février 1829, le nom originel de la Société fait l'objet d'une évolution, avec l'émergence de l'appellation : « *Société Philanthropique de Bruxelles* ». Elle fait suite à une demande formulée par l'abbé Lauwers, curé du Finistère, dès le 2 décembre 1828, en raison de l'existence antérieure d'une « *Commission urbaine de la Société de bienfaisance* », en charge des colonies agricoles, où ce dernier était actif. Pour éviter toute confusion entre les deux institutions, un changement de nom

Les colonies agricoles de la Société de Bienfaisance de Bruxelles

Créée en 1821, la Société de Bienfaisance de Bruxelles s'inspire d'un établissement homologue fondé à La Haye en 1818. L'institution a pour objectif de lutter contre la misère et la mendicité. Pour ce faire, elle créera des colonies agricoles de mendiants à Wortel et Merxplas-Ryckvoorsel. Les colonies ont pour objectif de remettre au travail les mendiants et, ainsi, de mettre fin à leur oisiveté et à la pratique du vagabondage. Elles doivent leur permettre de redécouvrir l'habitude et le goût du travail, en leur procurant une parcelle de terre à cultiver, où ils travaillent pour leur compte, en échange d'un fermage annuel. Deux types de colonies vont toutefois coexister : des colonies libres,

fonctionnant sur base de souscriptions volontaires, et une colonie de répression, subsidiée par le gouvernement. A Wortel, une centaine de petites fermes et quelques bâtiments centraux seront ainsi construits dès 1822 et formeront deux colonies libres. En 1825, un nouvel établissement sera créé à Merxplas-Ryckvoorsel, mais seulement pour accueillir les mendiants valides des dépôts de mendicité, soumis au travail obligatoire. Composé de quatre grandes fermes pouvant accueillir 1000 personnes, il formera une colonie dite de répression. Depuis 1822, la Société de Bienfaisance de Bruxelles publie également une revue d'informations, prénommée « *Le Philanthrope* »³⁵.

1828



1847

La Société Royale de Philanthropie

est donc souhaité, avec plusieurs propositions formulées par Pauwels-de Vis lui-même : il pense à « *Société Philanthropique de Bruxelles* », à « *Nouvelle institution de bienfaisance* » ou encore à « *Société Guilhelmine* ». La première proposition sera finalement retenue, le bureau du Conseil de régence y étant le plus favorable, même s'il suggèrera d'y ajouter « *pour venir au secours des indigents* », considérant « *qu'on pourrait quelquefois aussi la confondre avec la Loge maçonnique connue sous le nom des Philanthropes* »²². A partir de juillet 1829, la dénomination de « *Société Philanthropique sous la protection de Sa Majesté la Reine* » deviendra également d'usage courant.

A la recherche de moyens financiers et de sociétaires

Le 5 février 1829, l'assemblée constitutive de la Société permet aux premiers souscripteurs de se rencontrer et d'établir un état des lieux des opérations menées jusqu'ici. Mais cette assemblée a aussi pour vocation de recruter de nouveaux membres, en étant ouverte à toute personne interpellée par les objectifs de la jeune institution. Tout au long de l'année 1829, la Société travaillera à accroître son nombre de sociétaires et, par-là, à développer ses ressources financières. Dès sa création, la

Formulaire
d'inscription
de Vincent
Agneessens,
premier secrétaire
général de la
société de 1829
à 1854

A. n° 1

Souscription Volontaire

POUR

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

DE BRUXELLES,

Sous la Protection de S. M. la Reine.

Je soussigné *Vincent Agneessens*
demeurant à Bruxelles, rue *D'Artois* sect. 1
n° *698* déclare souscrire pour la Somme de ⁽¹⁾ *trois florins*
soixante cinq cents

que j'acquitterai, au vu du présent,

et par ⁽²⁾ *Année*
à partir du *premier novembre*

Bruxelles ce 20 Septembre 1829.
V. Agneessens

(1) Écrire la somme en ou les lettres.
(2) TRIMESTRES.
SEMESTRES.
ANNÉES.

On est prié de renvoyer cet acte de souscription, après l'avoir rempli, au concierge de l'Hôtel-de-Ville, et cela avant le 23 Septembre 1829, afin que la liste des Souscripteurs puisse être présentée à L. M. le Roi et la Reine avant leur départ pour La Haye.



Les origines socio-économiques des premiers sociétaires

Au cours de l'automne 1829, une nouvelle « souscription volontaire », dont le registre a été conservé, est lancée pour recruter des membres. Comprenant 243 réponses, ce document permet d'approcher, au moins en partie, les milieux dont sont issus les premiers sociétaires de l'institution. Ceux-ci se révèlent d'emblée tous Bruxellois. La majorité d'entre eux offre un don annuel s'élevant de 3,65 à 5 florins (68%), suivie d'une plus petite catégorie de souscripteurs se positionnant entre 6 et 10 florins (25,5%), ainsi que quelques généreux donateurs offrant de 15 à 50 florins (6,5%)³⁶. Les métiers et occupations de chacun ne sont pas connus. Néanmoins, de nombreux rentiers et propriétaires en font partie, auxquels se joignent des notables et des personnes en relations avec la Cour³⁷. Le service public

est également représenté avec plusieurs fonctionnaires : un inspecteur général des contributions ; un huissier ; un commissaire de police ; un gardien de prison ; plusieurs avocats ; des notaires ; des professeurs ; un curé. Les premiers sociétaires regroupent aussi de nombreux indépendants et représentants des professions libérales : fabricant ; négociant ; orfèvre-joaillier ; serrurier ; mécanicien ; entrepreneur ; garde forestier ; coiffeur ; ingénieur ; imprimeur ; vétérinaire ; chirurgien-dentiste ; médecin-chirurgien ; pharmacien ; et même 4 artistes du théâtre royal, avec Guillaume Cassel, L. E. Désessars, Marie-Louise Lemesle et Théodor Vellut Perceval. La société recrute incontestablement auprès de gens nantis, mais pas exclusivement, sans pour autant que la classe ouvrière y soit représentée.

Société affiche également une volonté de neutralité, tant confessionnelle que politique, son projet philanthropique recevant la priorité.

Au-delà des souscriptions, les activités organisées par la Société permettent d'autres rentrées financières. Le 14 février 1829, le premier grand concert vocal et instrumental de la Société a lieu à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Plusieurs artistes collaborent à l'événement : Mlle Dorus, MM. Cassel, Lahou, Borini, Michelot et Hanssens, sans compter quelques artistes amateurs. Le prix d'entrée est fixé à 1 florin pour les sociétaires et à 1,50 florin pour le public. Le concert, qui rassemble entre 200 à 300 personnes, rapportera 321 florins. Après celui-ci, Guillaume I^{er} accordera 1.000 florins de plus à la Société, « *comme témoignage de l'intérêt particulier que le Roi prend à cette association* »²³, tout comme la Reine remettra encore 200 florins à l'avocat Pauwels-de Vis, en reconnaissance de son engagement. Des dons anonymes, parfois de 100 florins, parviennent également à la Société de temps à autre. Au cours de l'année 1828-1829, ce sont ainsi 12.610 florins qui seront réunis -, à en croire les archives -, dont plus de 10.000 florins seront dépensés l'année même.

Pour assurer son bon fonctionnement, la Société se dote d'un conseil d'administration de six membres, dans lequel le bourgmestre de Bruxelles reçoit de facto la présidence, même si cela deviendra très vite honorifique. Fin août 1829, ce conseil regroupe le baron Louis de Wellens, bourgmestre de Bruxelles ; le curé de SS. Jean et Etienne, E.-J. Wery, comme vice-président ; J. Pauwels-de Vis, en tant que secrétaire ; J.-J. Ducpétiaux (père), F.-L. Moreau et M. Robyns, comme administrateurs. Le conseil général de la Société

regroupe, pour sa part, 57 membres, parmi lesquels on distingue de très nombreux propriétaires et négociants, mais aussi : le gouverneur du Brabant, C. Vanderfosse ; le prince Paul d'Arenberg ; le baron Emmanuel van der Linden d'Hooghvorst ; le général major François-Xavier de Wautier ; le procureur général Joseph de Stoop ; les avocats généraux Jean de Guchteneere et Henri Spruyt ; le notaire Henri Annez ; Lord Hamilton Seymour, ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles ; le chevalier Pauw, pasteur du culte protestant ; ainsi que le pasteur Jean-Henri Merle d'Aubigné ; et les curés De Coninck et Pierre Seghers. Plusieurs responsables, qui guideront la Société dans les années à venir, appartiennent déjà à ce conseil, tels Vincent Agneessens, Martin Robyns, Henri-Joseph Schuermans ou encore Jean-Philippe Verelst.

La Société veille également à soigner son honorabilité et l'avocat Pauwels-de Vis dispose visiblement d'un réseau de relations particulièrement efficace. Le 13 août 1829, il est notamment reçu en audience par le Roi pour remercier ce dernier de son soutien à la jeune Société. Déjà patronnée par la Reine, la Société s'enorgueillit de compter le Roi comme « *premier membre inscrit* »²⁴, une assertion à interpréter sans doute davantage suivant la position sociale que selon la chronologie réelle d'entrée des sociétaires. Présidée par le baron de Wellens, la délégation comprendra également le curé Wery, le pasteur Pauw et le rentier H. le Cocq. *La Gazette des Pays-Bas* relatera cette rencontre, au cours de laquelle le Roi aurait dit « *qu'il envisageait cette nouvelle institution comme la plus belle (de schoonste)* »²⁵.

Le 26 octobre 1829, la Société peut tenir sa première assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, une réunion qui fête simultanément le premier anniversaire de

1828



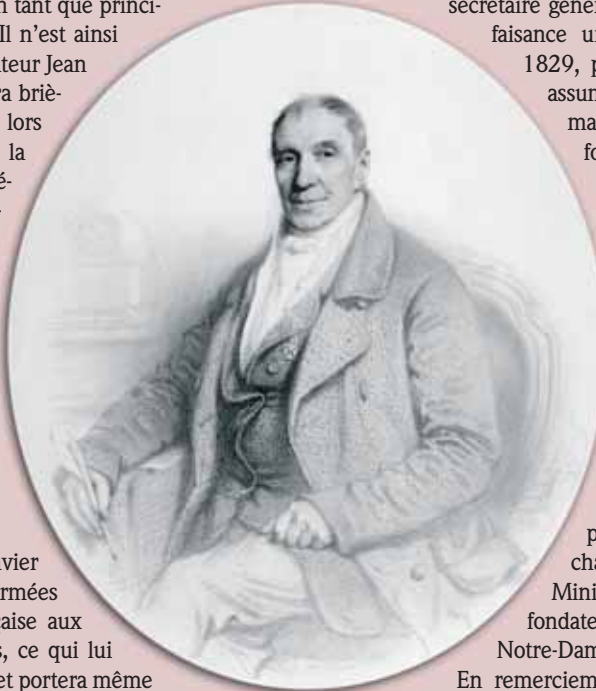
1847

La Société Royale de Philanthropie

Vincent Agneessens, premier secrétaire général de la société

Les secrétaires généraux de la société joueront de tout temps un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'institution, en tant que principale cheville ouvrière. Il n'est ainsi pas anodin que le fondateur Jean Pauwels-de Vis occupera brièvement cette fonction lors de la création de la Société, alors que sa présidence est encore attribuée au Bourgmestre de la Ville de Bruxelles. Une fois Pauwels devenu président en titre, Vincent Agneessens sera le premier secrétaire général de la société durant 25 années.

Né à Bruxelles le 10 janvier 1778, il fait partie des armées de la République française aux alentours des vingt ans, ce qui lui fera parcourir l'Europe et portera même « sa bravoure jusqu'en Egypte ». Il sert en effet dans la marine lors du Consulat, ce qui le conduit à participer à l'expédition chargée de ramener d'Égypte les restes de l'armée française. De retour à Bruxelles, il y mène une vie professionnelle, qui le conduit notamment à exercer le métier de vendeur de bières en 1812.



Devenu rentier, il se retire des affaires et s'investit dans la bienfaisance, en devenant le premier secrétaire général de la Société de bienfaisance urbaine de Bruxelles en 1829, peu après sa création. Il assumera ce poste jusqu'au 13 mars 1854, ne quittant sa fonction qu'à cause de son grand âge et de son état de santé. Profondément religieux, Vincent Agneessens est aussi marguillier de la paroisse des Minimes dès sa création en 1804, où il est également maître des pauvres et trésorier de la fabrique d'église durant 50 ans. Premier vice-président du Comité de charité de la paroisse des Minimes, il y sera encore le fondateur de la Confrérie de Notre-Dame de Grâce.

En remerciement pour son action, la Société Royale de Philanthropie fera frapper une médaille de reconnaissance en son honneur dès 1837. Mais, en 1852, pour ses 75 ans, la société le fera encore lithographier en pied dans l'exercice de ses fonctions. Chevalier de l'Ordre de Léopold depuis le 22 novembre 1853, il décède le 27 mars 1859³⁸.

Vincent Agneessens (1778-1859), lithographié par l'artiste bruxellois Joseph Schubert en 1853. © Archives de la Ville de Bruxelles, K-914

sa fondation. L'événement se prête assez naturellement à un bilan de l'année écoulée, ainsi qu'à un moment de louanges et de remerciements réciproques. A cette date, la Société a pu aider 1.736 indigents, ceci grâce à la générosité de ses souscripteurs et, en particulier, du Roi et de la Reine, ainsi que de la Princesse Marianne d'Orange-Nassau. Ce succès de la Société n'est toutefois pas sans attirer l'intérêt de quelques brigands, qui se mettront à solliciter indûment la charité publique au nom de la Société, contraignant ses administrateurs à communiquer par voie de presse que les seules personnes habilitées à relever à domicile des souscriptions seront clairement annoncées par les journaux. A partir du 21 décembre 1829, les quittances de la Société porteront aussi la signature de Pauwels-de Vis et le cachet de la ville, tout autre document ne pouvant être qu'un faux. La Société précisera également que tous ses achats se paient toujours comptant et qu'elle ne reconnaîtra donc aucune demande de crédit.

Ces manœuvres frauduleuses amènent ainsi la Société à renforcer le contrôle de ses actions, y compris vis-à-vis des miséreux qu'elle aide, par la nomination de 30 visiteurs des pauvres chargés de vérifier l'indigence réelle des personnes secourues.

Les actions de la Société au profit des démunis

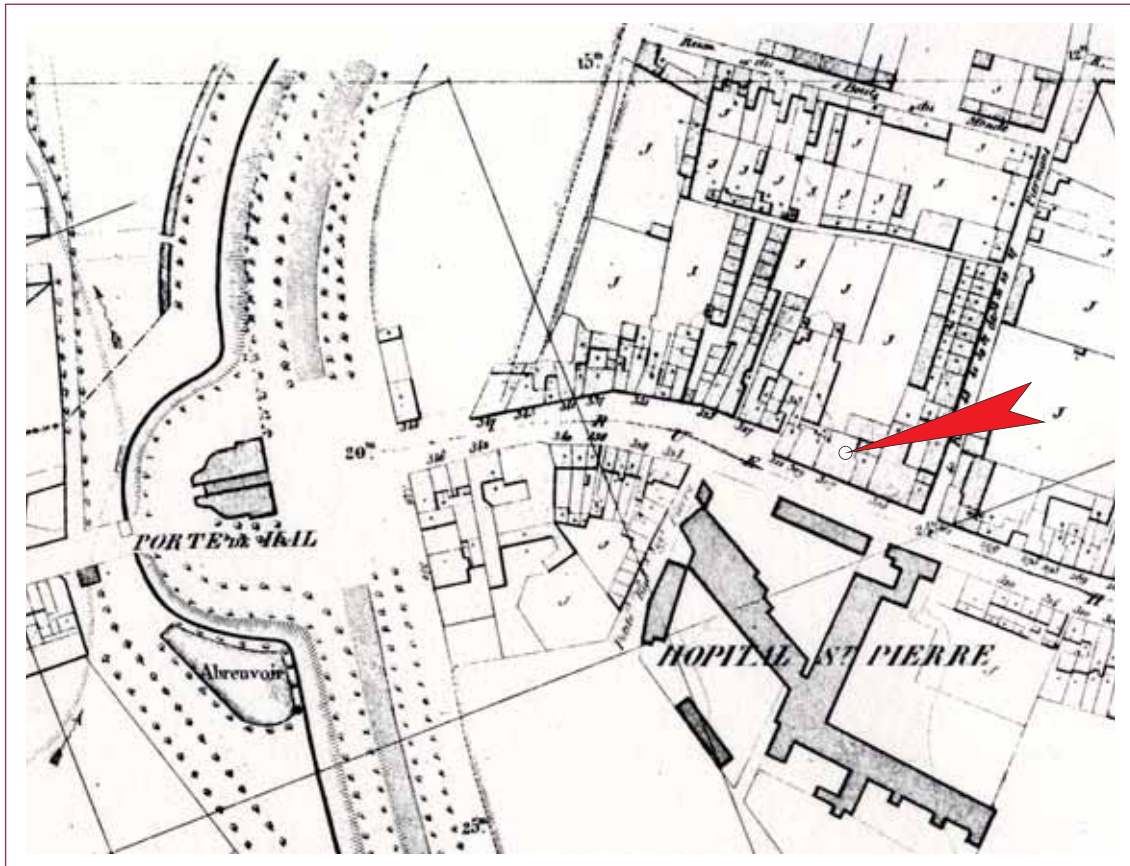
Dès le mois de janvier 1829, la Société loue un local au n°383 de la rue Haute, au sein de l'hôtel de la duchesse douairière d'Arenberg, en vis-à-vis de l'hôpital Saint-Pierre, pour y établir un chauffoir jumelé à un atelier de charité²⁶. Le chauffoir ouvre ses portes le 20 janvier et accueille, de 8h00 à 20h00, toutes les personnes qui désirent s'y livrer à leur travail ordinaire. Mais il accepte

1828



1847

La Société Royale de Philanthropie



En face de l'hôpital Saint-Pierre, l'hospice de la société est tout d'abord établi au n°307 de la rue Haute. Près la Porte de Hal, la rue du Remblai n'existe pas encore et jouxte un fossé. Extrait de la carte de W.B. Craan de 1835. Coll. particulière

également des travailleurs sans ouvrage, qui peuvent en demander à la Société quinze jours à l'avance. Un second chauffoir sera créé à la caserne Sainte-Élisabeth, rue des Sables, avant même la fin du mois²⁷. Une condition doit néanmoins être remplie pour pouvoir y accéder : il faut être muni d'un certificat d'indigence et de bonne conduite. C'est dans ce cadre que les sociétaires effectuent des visites à domicile pour vérifier l'état de pauvreté des impétrants. En février 1829, ils sont déjà 115 personnes à profiter de l'atelier.

Au cours de l'hiver, la Société distribue quotidiennement soupe, pain, charbon, vêtement et paillasse à son local de la rue Haute. Des cartes de distribution de pain et de houille sont aussi disséminées auprès des curés, pasteurs, ministres des autres cultes et maîtres des pauvres de la ville. Parallèlement à cette aide collective, la Société apporte des secours à domicile, dont le nombre s'élève à 252 bénéficiaires au mois de février 1829. Un Comité de secours spécialisé se met également en place. En janvier 1829, deux veuves, ayant charge d'enfants, reçoivent ainsi un petit commerce par le biais de la Société, celles-ci ayant été frappées par le malheur et méritant cette faveur de par leur conduite irréprochable. En novembre 1829, c'est une jeune veuve, ayant 4 enfants en bas âge, qui reçoit les moyens de constituer un petit commerce et

un autre habitant de la ville, ruiné par la maladie, est aidé pour reprendre un établissement de maître-menuisier. De temps à autre, la Société mène également des opérations plus ponctuelles. En mars 1829, elle entreprend par exemple d'habiller 22 enfants « *pauvres et assez instruits pour faire leur première communion* »²⁸, à raison d'un garçon et d'une fille par paroisse de la ville. Pour respecter la neutralité de la Société, un nombre similaire d'enfants bénéficiera du même avantage au sein des autres cultes présents en ville.

Enfin, le 24 août 1829, jour anniversaire du Roi, la Société ouvre un refuge destiné aux vieillards incurables et aux infirmes sans moyens d'existence. Une première expérience avait déjà été tentée dans les environs du Marché aux Grains, la première pensionnaire connue, Barbe Van Kerckhoven, y étant entrée le 26 février 1829. Mais ce refuge ne doit encore compter que quelques lits, avant son transfert à la rue Haute au mois d'août. Le nouvel hospice forme alors une chambre meublée de 12 lits, où trouvent majoritairement refuge des femmes démunies. Quelques mois plus tard, une jeune demoiselle de 25 ans, Sylvie Blasseau, est nommée à la tête de l'établissement, dont elle tiendra les rênes durant plus d'un demi-siècle. Cet hospice n'a toutefois encore qu'une forme provisoire et « *ne présente point*

1828



1847

La Société Royale de Philanthropie

une organisation telle, ni de ressources assez étendues, pour que la Société puisse y faire traiter et soigner les individus atteints de maladie ou d'accident, dont la guérison réclame un placement à l'hôpital »²⁹. A ce titre, fin 1829, Pauwels-de Vis sollicitera l'aide de l'Hôpital Saint-Pierre tout proche pour accueillir les malades du refuge. Mais, dès le mois de novembre, cette demande et, plus fondamentalement, l'ouverture de l'hospice seront l'objet d'une tension entre la Société et le Conseil des Hospices, portant entre autres sur la distinction entre être « incurable » et être « malade ».

Au fil des mois, le nombre d'indigents secourus par la Société va constamment progresser : à en croire les chiffres publiés, ils sont 844 pauvres, le 5 février 1829 ; leur nombre passe ensuite à 1.357 indigents au 31 août ; le 26 octobre, ils sont 1.736 bénéficiaires ; et, au 31 décembre, ce sont 2.629 nécessiteux qui ont été soutenus par la Société au cours de sa première année d'existence. Dans le champ de l'aide aux plus démunis, la Société n'est cependant pas seule à intervenir sur Bruxelles. Une société comme Concordia, fondée en 1818 et orientée plutôt vers le développement de la littérature flamande, organise aussi des distributions de pains en ville, avec l'aide de ses membres. Cette activité particulière a, cependant, sans doute été encouragée par le président de l'association, qui est alors le procureur du roi Henri-Joseph Schuermans, par ailleurs membre de la société philanthropique, dont il deviendra ultérieurement le président.

Fin 1829 – début 1830, suite à l'arrivée de l'hiver, les activités de la Société reprendront de plus belle, avec la réouverture des deux chauffoirs publics et de l'atelier, sans compter les distributions de soupe et de pain, de vêtement et de houille. La période est également propice à la recherche de nouveaux souscripteurs. Mais la précocité et la rigueur de l'hiver entameront plus rapidement que prévu les ressources de la Société, l'obligeant à faire appel à de nouveaux donateurs au début du mois de février 1830. La Société nourrit alors plus de 500 personnes par jour et a déjà distribué 6.023 pains et 41.000 livres de houille, qui ont bénéficié à plus de 2000 indigents. Elle soutient aussi 11 familles qui ont reçu une avance de fonds, afin de leur éviter la ruine et sauver leur honneur. L'aide aux plus démunis n'est toutefois pas sans risques, comme le souligne Pauwels-de Vis dans un courrier aux autorités, le 27 août 1830 : « Beaucoup de femmes et d'enfants, soutenus par quelques hommes, viennent, avec menaces, demander du pain et de la soupe à la Société philanthropique, dont le local se trouve au centre de la plus grande partie de la population indigente »³⁰. N'ayant à nouveau plus de fonds, il sollicite l'aide de la Ville. Les budgets de la Société pour ces années se révèlent, de fait, nettement moins impressionnants que lors de sa fondation : de 12.610 florins en 1828-1829, ils passent à 1.770 florins pour 1829-1830 et 2.125 florins en 1830-1831.

Cette générosité vis-à-vis des indigents ne concerne pas la seule Société Philanthropique de Bruxelles au cours de l'hiver 1829-1830. Ce sont toutes les bonnes volontés qui sont invitées à soutenir les sociétés de bienfaisance bruxelloises, quelles qu'elles soient : « Que tout homme, dont le cœur n'est pas encore desséché, aille porter sous le toit de l'indigence le tribut de sa charité. Riches, faites la part des pauvres sur l'or destiné à vos plaisirs ; jamais vous n'aurez mieux atteint votre but, car le souvenir d'une bonne action est la plus pure des jouissances. Couvrez de votre manteau ces infortunés demi-nus, laissez-les ramasser les miettes qui tombent de votre table... Artisans, imposez-vous une légère privation. Le moindre secours peut arracher un homme à la mort. Vous tous enfin, chez qui l'égoïsme n'a pas étouffé la pitié, et qui, à la vue des souffrances, éprouvez encore cette sensation douloureuse, qui est le plus bel éloge du cœur, hâtez-vous, donnez : tant de voix implorent des secours ! Hommes de tous les partis, de toutes les communions religieuses, en présence de l'humanité souffrante, vous êtes frères ; la charité n'a pas d'opinion ni de culte exclusifs »³¹. Les philanthropes dignes de ce nom sont particulièrement sollicités par l'auteur anonyme de ce vibrant appel, qui achève son exhortation en proclamant combien « un morceau de pain vaut mieux en ce moment que des abstractions sur l'origine des sociétés : avant de discuter les théories du bonheur, de la prospérité, de la liberté, écartons la misère et la faim »³².

A la veille de la Révolution belge, la Société Philanthropique de Bruxelles présente ainsi déjà un bilan plutôt honorable en faveur des plus démunis. Les événements révolutionnaires vont cependant estomper quelque peu ses activités au cours des mois à venir. Il est également raisonnable de penser que les troubles du moment affecteront le fonctionnement normal de la société. Ne voit-on pas déjà, le 13 septembre 1830, la *Gazette des Pays-Bas* signaler un vol de linges à la blanchisserie de l'hospice. Les habitants sont invités à la vigilance : « On prie toutes les personnes chez qui des inconnus présenteraient à vendre ou à engager des objets de lingerie, de vouloir bien les retenir et d'en faire part au parquet de M. le procureur du Roi »³³. Le procureur Henri-Joseph Schuermans est lui-même personnellement inquiet lors des événements révolutionnaires, pour avoir trop bien servi la politique de Guillaume I^{er} des Pays-Bas et de son ministre de la justice Van Maanen. Le 25 août 1830, jour de reprise de « La Muette de Portici » au théâtre de la Monnaie, des manifestants viennent briser ses vitres, le contraignant à trouver refuge à Alost avec sa famille. Les hôtels du ministre Van Maanen et du général Wautier, commandant de la place, seront également saccagés. Une garde bourgeoise, dirigée par le baron Emmanuel van der Linden d'Hooghvorst, sera mise sur pied et rétablira l'ordre le 27 août, non sans avoir dû faire usage des armes. Si le calme reviendra, la révolution est néanmoins en marche.